

BULLETIN TECHNIQUE

07 DÉCEMBRE 2018



DIVING
PLONGEON
CANADA

POLITIQUE DE VÉRIFICATION POUR LES ENTRAÎNEURS

Pour: Tous les entraîneurs de niveau Compétition-Introduction et Compétition-Développement

Les entraîneurs ayant soumis une vérification d'antécédents judiciaires en 2017 doivent remplir une déclaration annuelle. Votre fédération provinciale vous enverra ce formulaire, si vous ne l'avez pas reçu, veuillez svp la remplir et l'envoyer directement à Tracy Bradley au tracy@diving.ca. Tous les entraîneurs de niveau compé-intro et compé-dév qui n'ont pas été soumis à une vérification en 2017 doivent préalablement s'enregistrer avec DPC et ensuite compléter le processus de vérification.

Cliquez [ICI](#) pour plus d'information sur la politique de vérification sur notre site web.

**Veuillez contacter votre fédération provinciale si vous êtes incertain ou si vous devez remplir la vérification complète.*

RESPONSABILITÉS DU COMITÉ HÔTE - COMPÉTITION DE QUALIFICATION JUNIOR

Tout comité hôte de compétition de qualification nationale doit s'assurer d'organiser leur évènement en suivant les règlements de DPC.

- 3.5. Chaque compétition de qualification nationale junior doit remplir les critères suivants.
 - 3.5.1. La présence d'un juge-arbitre de rencontre désigné (soutenu par DPC);
 - 3.5.2. Une réunion des entraîneurs et des officiels doit être tenue, de préférence avant le début de la première journée de compétition.
 - 3.5.3. La présence d'au moins 2 juges de niveau national, en plus du juge-arbitre désigné.
 - 3.5.4. Un panel formé d'au moins cinq (5) juges pour chaque épreuve, selon le chapitre H-5, section 4;
 - 3.5.5. Toutes les épreuves respectent les listes courantes de plongeons de DPC. Tous les plongeurs doivent se conformer aux exigences des plongeons nationaux junior.
 - 3.5.6. Tous les résultats doivent être remis à DPC dans le format demandé. Ce rapport doit être soumis dans les dix (10) jours suivants la fin de la compétition.
- 3.6. Toutes les compétitions utilisées pour qualifier les plongeurs à un championnat national junior doivent avoir été tenues au moins dix (10) jours avant la première journée de la compétition nationale. Lors de circonstance particulière qui oblige la tenue d'un championnat la fin de semaine avant les nationaux junior, un avis doit être envoyé au responsable de l'évènement de Plongeon Canada indiquant les athlètes qui pourraient se qualifier à ce championnat.
- 3.7. Toutes les compétitions doivent adhérer aux règlements FINA et aux règlements DPC.

**Veuillez vous référer au Chapitre R-1 du livre de règlements pour plus de détails.*



RÈGLEMENTS JUNIOR: MODIFICATIONS & MISE À JOUR

Suite aux commentaires et observations, voici les modifications apportées aux nouvelles règles junior qui seront appliquées cette saison. Veuillez vous reporter aux numéros dans le livre de règlements afin de comprendre exactement où se trouvent les modifications énumérées.

NOUVEAU Règlement 3.1.3.2 – L'ordre des plongeurs pour les épreuves finales de la catégorie « D »;

- Les plongeurs de la catégorie « D1 » qualifiés pour la finale plongeront en premier. L'ordre des plongeurs sera inversé et déterminé par les pointages des préliminaires;
- Les plongeurs de la catégorie « D2 » qualifiés pour la finale plongeront après les plongeurs de la catégorie « D1 ». L'ordre des plongeurs sera inversé et déterminé par les pointages des préliminaires.

Changement à la Numérotation – le point original 3.1.3.2 devient maintenant le point 3.1.3.3

Changement au Règlement 3.1.5.1 – Des prix seront présentés aux huit (8) finalistes de la catégorie « D »; des médailles seront présentées aux plongeurs qui se classent aux trois (3) premières places et des récompenses pour ceux du 4^{ème} au 8^{ème} rang.

NOUVEAU Règlement 3.1.5.2 – Un prix pour les plongeurs exceptionnels sera présenté aux plongeurs des catégories « D1 » et « D2 »;

- Les points acquis lors des trois (3) épreuves préliminaires (1m, 3m, plate-forme) seront additionnés pour chaque plongeur;
- Un prix sera remis par catégorie par sexe – Filles D1, Garçons D1, Filles D2, Garçons D2.

Changement à la Numérotation Règlement 3.2.3 – le premier point devient 3.2.3.1 – Dix (10) plongeurs seront qualifiés pour la finale

NOUVEAU Règlement 3.2.3.2 – L'ordre des plongeurs pour les épreuves finales de la catégorie « C »;

- Les plongeurs de la catégorie « C1 » qualifiés pour la finale plongeront en premier. L'ordre des plongeurs sera inversé et déterminé par les pointages des préliminaires;
- Les plongeurs de la catégorie « C2 » qualifiés pour la finale plongeront après les plongeurs de la catégorie « C1 ». L'ordre des plongeurs sera inversé et déterminé par les pointages des préliminaires.

Changement à la Numérotation – le point original 3.2.3.2 devient maintenant le point 3.2.3.3

Changement au Règlement 3.2.5.1 – Des prix seront présentés aux dix (10) finalistes de la catégorie « C »; des médailles seront présentées aux plongeurs qui se classent aux trois (3) premières places et des récompenses pour ceux du 4^{ème} au 10^{ème} rang.

NOUVEAU Règlement 3.2.5.2 – Un prix pour les plongeurs exceptionnels sera présenté aux plongeurs des catégories « C1 » et « C2 »;

- Les points acquis dans les trois (3) épreuves préliminaires (1m, 3m, plate-forme) seront additionnés pour chaque plongeur;
- Un prix sera remis par catégorie par sexe – Filles C1, Garçons C1, Filles C2, Garçons C2.

Changement au Règlement 3.4.3 – premier point – Les douze (12) ~~dix (10)~~ premiers plongeurs de l'épreuve préliminaire seront qualifiés pour les épreuves finales.

Changement au Règlement 3.5.6 – premier point – Les douze (12) ~~dix (10)~~ premiers plongeurs de l'épreuve préliminaire seront qualifiés pour les épreuves finales.



Changement au Règlement 6.3 – Un prix pour les plongeurs exceptionnels sera présenté aux plongeurs des catégories « B » et « A »;

6.3.1. Une récompense pour le plongeur exceptionnel de chaque catégorie d'âge (~~hommes et femmes~~) et de chaque sexe lors des Championnats nationaux juniors **Elite** sera remis par Plongeon Canada.

6.3.1.1. Pour être éligible, un plongeur doit participer ~~aux trois à deux des trois~~ épreuves individuelles (1m, 3m, plate-forme).

6.3.1.2. Les points acquis dans ~~les trois (3)~~ les deux meilleures épreuves (pointage final seulement) seront additionnées pour chaque plongeur;

6.3.1.3. Le plongeur avec le plus de points, **selon les critères mentionnés au point 6.3.1.2**, sera nommé le plongeur exceptionnel pour cette catégorie d'âge.

PROTOCOLE SUR LES COMMOTIONS CÉRÉBRALES

En partenariat avec Parachute Canada, Plongeon Canada vient de publier un nouveau protocole sur les commotions cérébrales. Ce document contient des lignes directrices concernant:

- Information transmise avant le début de la saison aux athlètes, entraîneurs, parents et autres
- Identification d'une blessure à la tête
- Examen médical (sur place et suite à la blessure)
- Gestion des commotions cérébrales (incluant une stratégie spécifique de retour au plongeon)
- Soins multidisciplinaires en cas de commotions cérébrales
- Ressources en ligne et opportunités d'apprentissage



NORMES DE QUALIFICATIONS NATIONALES

Normes de qualifications nationales senior pour 2019:

	1M	3M	Plate-forme
Femmes	210	245	245
Hommes	260	330	330

Normes de qualifications nationales junior pour 2019:

Groupe	100% - Achieve twice			110% - Achieve once		
	1M	3M	Plate-forme	1M	3M	Plate-forme
Groupe D 1 – 11 ans et moins: Filles et Garçons	140	140	140	154	154	154
Groupe D 2 – 11 ans et moins: Filles et Garçons	200	205	235	220	225	258
Groupe C 1 – 12 et 13 ans: Filles et Garçons	235	235	265	258	258	291
Groupe C 2 – 12 et 13 ans: Filles et Garçons	240	240	270	264	264	297
Groupe B – 14 et 15 ans: Filles	300	315	235	330	346	258
Groupe B – 14 et 15 ans: Garçons	300	315	265	330	346	291
Groupe A – 16 à 18 ans: Filles	355	390	300	390	429	330
Groupe A – 16 à 18 ans: Garçons	370	395	350	407	434	385



COMITÉ TECHNIQUE

Depuis l'année dernière, il n'y a plus de comité de règlements en raison d'une duplication des tâches entre le comité des règlements et le comité technique. Il existe également un nouveau mandat pour le comité technique qui peut être trouvé sur le site web de DPC pour ceux qui sont intéressés. Le comité technique actuel pour 2019 et 2020 est;

- Penny Joyce – Présidente
- Gord Peterson – Représentant des officiels
- Tommy McLeod – Représentant des entraîneurs
- Mitch Geller – Directeur en chef technique
- Andrée Pouliot Deschamps – Directrice, Haute performance junior
- Nancy Brawley – Directrice, Programme national des officiels

CRITÈRES DE SÉLECTION

Vous trouverez les critères de sélection pour les événements internationaux suivants en ligne. Les critères de sélection pour les Championnats du monde et les Jeux panaméricains ont fait l'objet de modifications. Assurez-vous de vous référer aux documents les plus récents.

- Championnats du monde 2019
- Jeux panaméricains 2019
- Coupe Canada 2019
- Universiade d'été de la FISU 2019
- Jeux olympiques 2020 – les critères seront affichés avant les Nationaux senior d'hiver
- NOUVELLE grille de normes de pointage pour la sélection internationale en 2019 et 2020. Cette grille sera utilisée pour la saison internationale de 2020 et 2021.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

DATE	ÉVÈNEMENT	ENDROIT	INFORMATION
15-18 novembre 2018	Grand Prix Gold Coast	Gold Coast, AUS	Résultats
29-2 décembre 2018	CAMO Invitation	Montréal, QC	Résultats
14-16 décembre 2018	Nationaux senior d'hiver	Victoria, BC	Trousse d'information Inscription Date limite pour s'inscrire est le 6 déc.
25-26 janvier 2019	Assemblée générale annuelle	Gatineau, QC	Information Plus de détails concernant notre AGA seront publiés sur notre site web très bientôt.

**Veuillez noter que les calendriers 2019 d'évènement provincial/local et national/international ont été mis à jour sur notre site web.*



RAPPEL AUX SECTIONS PROVINCIALES & CLUBS

Les informations concernant les évènements provinciaux sont affichés sur notre site web. Afin que le tout soit mis à jour au cours de l'année, veuillez envoyer à smayer@diving.ca:

- Trousse d'information avant la compétition
- Résultats suite à votre compétition (fichiers *bakfile* et *pdf*)
- Toute mise à jour / modification concernant les dates / lieux de vos compétitions provinciales

